

Du sens des responsabilités

Ces lignes sont écrites alors que le débat sur la privatisation de GDF se poursuit à l'Assemblée nationale. En même temps le projet de loi sur la prévention de la délinquance - qui porte gravement atteinte aux libertés citoyennes, aux droits des salariés - s'est engagé en première lecture au Sénat. Ces deux exemples pris entre autres montrent que le gouvernement entend bien continuer, durant les derniers mois de sa mandature, à casser le pacte républicain qui unit la Nation et les citoyens. S'il y a bien une campagne en cours, c'est celle de la destruction des acquis progressistes des Français !

Face à cette situation, la CGT déploie ses efforts tous azimuts afin de créer les conditions des mobilisations unitaires mettant en échec le gouvernement et le Medef. La mobilisation des gaziers et électriciens le 12 septembre préfigure une action d'une ampleur encore plus grande début octobre, à l'initiative de la CGT, FO, la CGC et la CFTC.

Autant être francs : la CGT regrette que les positionnements de nos partenaires syndicaux n'aient pas permis de construire le 28 septembre, en convergence avec l'action unitaire des personnels de l'Education nationale, une large mobilisation des agents de la Fonction publique sur les salaires, l'emploi, le service public.

Chaque organisation syndicale a son autonomie de choix, et en contrepartie doit assumer ses responsabilités. L'UGFF-CGT le fera, en invitant les personnels à débattre partout de la mobilisation à construire dans les meilleurs délais pour lutter contre la politique menée de destruction du service public et pour nos revendications.

Il y a des échéances qu'il est interdit de manquer : les organisations CGT de la Fonction publique, pour leur part, n'ont pas l'intention de laisser le champ libre au gouvernement.

cOup dE GueUle !!!

Le Directeur de la Direction Générale des Impôts a déjà eu l'honneur de nos colonnes pour avoir eu la brillantissime idée de créer une médaille destinée à être remise - en public -aux agents qui se sont distingués ou/et qui ont joué un rôle particulier dans la mise en œuvre des réformes.

Et voilà que ce même directeur remet ça : Il vient d'organiser une consultation des personnels de catégorie C, non sur leurs salaires, leurs carrières, leurs conditions de travail...vous n'y êtes pas, un directeur de la DGI ne consulte pas sur de telles brouilles,...il a consulté les personnels sur... la nouvelle appellation qu'ils souhaitent avoir !!!

Et aux dernières nouvelles il est confirmé que d'une part il ne s'agit pas d'un canular et d'autre part qu'aucune mise en retraite d'office de directeur général d'administration pour cause de surmenage n'est envisagée.

Franchement, et comme le dit la chanson, vous ne croyez pas, comme moi, que « je suis sûr, sûr, qu'on nous prend pour ... ».

Le trait de l'actu.

